

Nombre de résultats : 1

---

**Logo**

## 1 - Territoire de Compétence Crues (TCC) Métropole

Résumé : Désigne une surface géographique sur laquelle un service de prévision des crues (SPC) ou une cellule de veille hydrométéorologique (CVH) et le service central d'hydrométéorologie et d'appui à la prévision des inondations (Schapi) ont compétence. Le Schapi, les SPC et les CVH sont des interlocuteurs de la vigilance crues. Le Schapi assure la consolidation du référentiel national des territoires de compétence crues (TCC). D'une manière générale, un TCC se base sur les contours de bassins versants topographiques cohérents au niveau hydrographique. La gestion d'un TCC est assurée par un service de l'état ou établissement public. Le cadre réglementaire d'un TCC peut être défini par des textes réglementaires. Dans le cas particulier des SPC, il s'agit : - du règlement de surveillance, de prévision et de transmission de l'information sur les crues (RIC). - du schémas directeurs de la prévision des crues (SDPC) (cf. circulaire du 04 Novembre 2010 NOR : DEVP1023695C).

*Mots-clés : politique de l'environnement, PREVISION DE CRUE, HYDROLOGIE, ZONAGE, VIGILANCE, CRUE, SERVICE DE PREVISION DES CRUES, Services d'utilité publique et services publics, FRANCE, METROPOLE, Données de références (référentiels, vocabulaire contrôlé), Eaux intérieures de surface (rivières et lacs), Organisation du suivi de l'eau (programmes de surveillance, réseaux de mesure), Risques liés à l'eau (naturels, sanitaires et technologiques), données ouvertes*

Schéma : iso19139

Unique identifiant : 47ffc185-4a6b-45a5-9e89-eba9deadd71c

[|Métadonnées|](#)